

Document d'Information Clé pour l'Investisseur

OBJET

Le présent document vous fournit des informations importantes concernant ce produit de placement. Il ne s'agit pas d'un document marketing. Ces informations sont requises par la loi afin de vous aider à comprendre la nature, les coûts, les risques et les récompenses de ce produit et de vous aider à le comparer avec d'autres produits.

PRODUIT

Au sens de la réglementation MIFID II le créateur de ce produit est Saxo Banque France. Contactez-nous au +33 1 78 94 56 40 pour plus d'informations. Saxo Banque France est agréée par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) adossée à la Banque de France, supervisée par l'ACPR et supervisée par l'Autorité des marchés financiers (AMF). Le présent document d'information clé pour l'investisseur a été publié en novembre 2018.

ALERTE

Vous êtes sur le point d'acheter un produit compliqué pouvant être difficile à comprendre.

QU'EST-CE QUE CE PRODUIT?

TYPE

Il s'agit d'un « Contrat sur différence » (« CFD »). Il vous procure une exposition indirecte (également appelée « synthétique ») à un produit ou instrument financier sous-jacent (par exemple un titre, une matière première ou un indice). Vous ne bénéficierez pas d'un intérêt direct sur le produit/l'instrument financier sous-jacent. En conséquence, vous pouvez réaliser des gains ou subir des pertes résultant de fluctuations de prix ou de valeur liées au produit ou à l'instrument financier sous-jacent pour lequel vous disposez d'une exposition indirecte.

Consultez le site Web de Saxo pour obtenir des informations supplémentaires concernant le CFD sur options.

OBJECTIFS

L'objectif de la négociation d'un CFD consiste à obtenir une exposition aux fluctuations associées à un produit financier, un indice de référence ou un instrument sans le posséder. Votre rendement dépend de la taille des performances (ou de la fluctuation) de l'instrument sous-jacent et de la taille de votre position. Par exemple, si vous pensez que la valeur de l'instrument sous-jacent va augmenter, vous pourriez acheter un CFD sur une option d'achat. Si vous pensez que la valeur de l'instrument sous-jacent va baisser, vous pourriez acheter un CFD sur une option de vente. Ce produit est généralement négocié sur marge. La marge fait référence à l'utilisation d'une petite valeur de capital visant à soutenir un investissement de plus grande exposition. Veuillez noter que la négociation sur marge nécessite une prudence accrue, car si vous pouvez réaliser des gains importants lorsque le prix fluctue en votre faveur, vous risquez de subir des pertes considérables si le prix fluctue contre vous.

Vous trouverez de plus amples informations concernant la négociation sur marge ici.

INVESTISSEUR FINAL VISÉ

La négociation de ce produit ne convient pas à tout le monde. Ce produit est le plus couramment utilisé par des personnes qui souhaitent généralement obtenir des expositions à court terme sur des instruments/marchés financiers, qui utilisent (négocient avec) de l'argent qu'elles peuvent se permettre de perdre, qui disposent d'un portefeuille de placement et d'épargne diversifié, qui bénéficient d'une tolérance élevée au risque, et qui comprennent l'impact de la négociation sur marge et les risques associés.

ÉCHÉANCE

Les CFD sur options ont une date de maturité et seront réglés au comptant à la date d'expiration de l'option. La date et l'heure d'échéance spécifiques de chaque CFD sur options figurent sur les plateformes de trading.



Document d'Information Clé pour l'Investisseur

QUELS SONT LES RISQUES ET QUE PUIS-JE OBTENIR EN RETOUR?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur synthétique de risque sert de guide sur le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres produits. Il indique dans quelle mesure il est probable que le produit perde de la valeur à cause de fluctuations sur les marchés ou à cause de notre incapacité à vous payer. La note que nous avons attribuée à ce produit est de 7 sur 7, ce qui correspond à la catégorie de risque la plus élevée. Ce classement évalue les pertes potentielles résultant de performances futures à un niveau très élevé. Soyez conscient du risque de change. Il est possible que vous receviez des paiements dans une autre devise. Le bénéfice final que vous obtiendrez dépendra donc du taux de change entre les deux devises. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur présenté ci-dessus. Dans certains cas, vous pouvez être tenu d'effectuer des versements supplémentaires pour couvrir des pertes. Les risques du trading sont amplifiés par l'effet de levier ; les pertes totales que vous pouvez encourir peuvent largement dépasser le montant investi. Les valeurs peuvent considérablement fluctuer en période de grande volatilité ou en période d'incertitude économique/du marché. De telles fluctuations sont encore plus importantes si vos positions sont à effet de levier et peuvent aussi nuire à votre position. En conséquence, les appels de marge peuvent être effectués rapidement ou fréquemment, et en cas de défaillance, vos positions peuvent être clôturées. Réalisez des opérations uniquement après avoir pris connaissance et accepté ces risques. Il est recommandé de réaliser des opérations sur les produits à effet de levier uniquement après avoir prudemment analysé si ce produit vous convient.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCES

Dans le trading, il existe un certain nombre de types de risque, parmi lesquels le risque d'effet de levier, dont vous devez avoir conscience avant de commencer à réaliser des opérations. Les informations concernant les facteurs qui affectent le rendement de ce produit sont détaillées ici. Ces facteurs incluent, sans s'y limiter, les risques suivants:

- Risque d'effet de levier
- Risque de marge
- Risque de taux de change
- Risque lié au marché
- Risque de marché non réglementé
- Risque de perturbation des marchés
- Risque de contrepartie
- Risque lié à la plateforme de trading en ligne et à la TI
- Conflits d'intérêt

Des exemples spécifiques de trading de ce produit sont disponibles ici.

QUE SE PASSE-T-IL DANS LE CAS OU SAXO BANQUE NE SERAIT PLUS EN MESURE DE VOUS REMBOURSER ?

Saxo Banque, en tant qu'établissement de crédit, est adhérent au FGDR. L'adhésion au FGDR est une condition même de son activité. Les clients sont alors couverts par les garanties du FGDR. Le Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution (FGDR) est un organisme d'intérêt général dont la mission consiste à protéger les clients des banques en cas de défaillance de leur établissement bancaire. En sécurisant les avoirs de la clientèle, le Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution contribue à assurer la stabilité du système bancaire français.

Visitez le site officiel du Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution

Les dépôts sont indemnisés dans la limite de 100 000€ par déposant et par établissement. La garantie des titres (actions, obligations, SICAV, FCP, etc. .) du FGDR s'applique jusqu'à 70 000€ par client et par établissement. Pour en savoir plus sur la protection de vos comptes en cas de défaillance de votre banque, téléchargez la plaquette de présentation des activités du FGDR.

Pour connaître les informations relatives à la protection des dépôts, téléchargez le formulaire du FGDR.

OUELS SONT LES COÛTS?

Avant de commencer à négocier des CFD sur options, il est conseillé de se familiariser avec tous les coûts ponctuels, récurrents et accessoires que vous devrez supporter. Ces frais réduiront votre bénéfice net ou augmenteront vos pertes. Pour de plus amples informations, veuillez consulter notre site Web.



Document d'Information Clé pour l'Investisseur CFD OPTION

CE TABLEAU ILLUSTRE LES DIFFÉRENTS TYPES DE COÛT DES CFD SUR OPTIONS		
Coûts ponctuels	Frais de change	Frais facturés pour la conversion de la valeur négociée depuis la devise de l'instrument vers la devise du compte.
Coûts récurrents	Frais de détention (positions longues)	Les positions longues journalières sont soumises à des frais de détention journaliers. Ces frais sont calculés en fonction de la valeur notionnelle.
	Frais de portage (positions courtes)	Les positions courtes journalières sont soumises à des frais de portage journaliers. Ces frais sont calculés en fonction de l'exigence de marge quotidienne.
Coûts accessoires	-	-

QUELLE DOIT ÊTRE LA DURÉE DE LA DÉTENTION ET EST-IL POSSIBLE DE RÉCUPÉRER L'ARGENT PLUS TÔT ?

Période de détention recommandée : AUCUNE PÉRIODE DE DÉTENTION RECOMMANDÉE

Aucune recommandation n'est formulée quant à la période de détention des CFD sur options. Vous pouvez accéder à des positions et les quitter à tout moment, à condition que ce soit pendant les heures d'ouverture de Saxo à des fins de trading.

COMMENT PUIS-JE FAIRE UNE RÉCLAMATION?

En cas de réclamation ou de différend avec Saxo Banque, le Client est invité à présenter une demande écrite au service client de Saxo Banque, lequel s'engage à traiter promptement la réclamation du Client dans un délai de deux mois maximum. Pour déposer cette requête, merci de nous adresser le motif exact de votre insatisfaction par courrier à : Saxo Banque, 10 rue de la Paix, 75002 Paris ou par courriel à reclamations@saxobanque.fr

S'agissant de différends concernant des opérations sur instruments financiers, conformément aux dispositions de l'article L.621-19 du Code monétaire et financier et à la charte de médiation de l'Autorité des marchés financiers, le Client pourra saisir, gratuitement, le médiateur de l'Autorité des marchés financiers sous réserve que (i) le Client ait effectivement présenté une demande écrite au service client de Saxo Banque telle que visée à l'article 29.1 des conditions générales et ne soit pas satisfait de la réponse de Saxo Banque et (ii) qu'aucune procédure contentieuse, ni aucune enquête de l'Autorité des marchés financiers, portant sur les mêmes faits ne soit en cours : Madame le Médiateur de l'Autorité des marchés financiers , 17, place de la Bourse , 75082 PARIS CEDEX 02 . Site internet: www.amf-france.org

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les créateurs du DICI sont tenus d'indiquer tous les documents d'information supplémentaires pouvant être fournis et si ces documents d'information supplémentaires sont rendus disponibles sur la base d'une exigence légale ou seulement à la demande de l'investisseur particulier. Ces informations peuvent être fournies sous forme de synthèse, avec un lien vers le site Web sur lequel des renseignements différents des documents mentionnés sont mis à disposition.